



DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023 – N° 10

CHRIST, ROI DE L'UNIVERS SOLENNITÉ – A



À tout moment de notre vie, nous découvrons qu'il y a une église à laquelle nous sommes heureux de nous référer pour y célébrer les moments importants de notre famille, qu'elle soit ici à Neuilly ou en province. Mais cela n'est possible que grâce à la présence de prêtres, de laïcs salariés et de nombreux bénévoles, qui font vivre nos églises dans leur dimension spirituelle, matérielle et missionnaire :

Spirituelle, comme l'écoute, les célébrations des sacrements (baptême, mariage, confirmation, confession), l'accompagnement dans le dernier adieu et les célébrations d'enterrement, l'éveil à la foi, le catéchisme et la formation pour les enfants et les adultes, le patronage ou le camp théâtre ou encore des activités scouts.

Matérielle, pour assurer des obligations administratives (avec les salariés), organiser le fonctionnement pratique de cet ensemble pastoral, tout comme la capacité d'entretenir les 2 églises et les locaux qui nous sont confiés pour qu'ils soient propres, chauffés, éclairés, fleuris, sonorisés, sécurisés, rénovés et accueillants pour tous.

Missionnaire, pour aller de l'avant et témoigner dans nos diverses implications paroissiales afin que toutes les activités soient missionnaires et l'occasion d'annoncer que l'Amour de Dieu est pour tout homme.

Ce rayonnement de nos paroisses dans la vie de quartier est indispensable et important car c'est remettre l'église au cœur de notre ville ou au cœur de notre quartier.

Aujourd'hui en tant que curé qui porte la responsabilité de ces différentes dimensions de la vie paroissiale, je suis heureux de vous accompagner dans ces différents moments de votre vie avec le Christ. C'est ma mission et c'est aussi la mission paroissiale de tous.

Pour la maintenir, la développer et la porter plus loin, j'ai aussi besoin de votre soutien et de votre aide matérielle tout au long de l'année.

Le « Denier de l'Eglise » est cette aide que vous pouvez nous apporter.

Vous savez que, sans ressources financières, nous ne pouvons pas faire grand-chose. L'Eglise catholique ne reçoit aucune subvention, ni de l'Etat, ni du Vatican. Elle ne vit que de dons et seulement de votre soutien.

le
DENIER
de l'Église  catholique

Donner pour l'Eglise, c'est s'engager à ses côtés pour qu'elle ait les moyens d'accomplir sa mission et aider votre paroisse à faire face à ses besoins financiers. **Votre générosité ne s'est jamais démentie au cours de ces dernières années, je vous en remercie chaleureusement** et c'est pour

cela que je fais encore appel à vous cette année.

Le soutien que vous apportez permet aux prêtres et aux salariés de l'ensemble pastoral de vivre et d'agir pour la Mission, mais aussi à entretenir les locaux mis à votre disposition et à faire certains travaux. (*changement de la sono de l'église Saint-Jean-Baptiste, réfection des peintures du pavillon St-Denis et de la salle Ste-Jeanne-d'Arc, protection des vitraux à Bienheureuse-Isabelle...*)

Particulièrement en cette année 2023-2024, aidez-nous à faire face à la continuité de la hausse des coûts de l'énergie dans un contexte économique plus difficile. Cette dernière va représenter une augmentation équivalente à 40% du Denier !

Si vous avez déjà contribué pour cette année, soyez-en remerciés tout particulièrement. Si vous n'avez pas eu cette opportunité, alors n'hésitez pas.

Il n'y a pas de petits dons. Même si vous estimez votre participation modeste, elle demeure une aide précieuse et j'en suis profondément reconnaissant.

Je sais que vous avez peut-être une autre église en province que vous vous aidez déjà (c'est bien et je m'en réjouis!) mais n'oubliez pas les nôtres, ici à Neuilly.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Jeudi 30 : saint André *apôtre*

Saint Colomban *abbé* (+ 615)

Vendredi 1^{er} : saint Charles de Foucauld *prêtre* (+ 1916)

Dimanche 3 : 1^{er} dimanche de l'Avent - B

AVENT 2023

▪ **Messe Rorate à 8h** à Saint-Jean-Baptiste

À la lueur des bougies, avant l'aurore

les mercredis 6, 13 et 20 décembre

précédée des laudes à 7h30 *suivie d'un petit-déjeuner*



▪ **Concours de crèches** de Noël du 2 au 31 décembre
Envoyez la photo de votre belle crèche par mail avant le 31 décembre à concourscrechessjb.bi@gmail.com

▪ **Bénédictio du santon Enfant Jésus** de nos crèches
dimanche 10 décembre à 11h à Bienheureuse-Isabelle
dimanche 17 décembre à 11h à Saint-Jean-Baptiste
Les gagnants seront récompensés en janvier

▪ **Marché de Noël** de la ville : les paroisses de Neuilly tiennent un **chalet**, du 2 au 24 décembre, de 11h à 19h

▪ **Merci Marie ! vendredi 8 décembre**
Vivez la neuvaine de l'Immaculée Conception
du 30 novembre au 8 décembre.

Le texte de la neuvaine est sur sjbneuilly.fr

▪ **Sacrement de la réconciliation**

À Saint-Jean-Baptiste :

Journée du pardon

mercredi 20 décembre

de 10h à 12h et de 16h30 à 21h

- du lundi au vendredi de 17h à 19h (*accueil des prêtres*)

- le samedi de 17h à 18h (*dans l'église*)

À Bienheureuse-Isabelle : le jeudi de 17h à 19h

▪ **Partage d'évangile**

les samedis de 16h30 à 17h30 + l'adoration jusqu'à 18h

Pendant ce temps de l'Avent, ayez le souci des personnes seules ou isolées et n'hésitez pas à aller vers elles.

« Tout ce que vous aurez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait. » Mt 25

NOS PEINES

Ont été célébrées les funérailles chrétiennes de :

Marie-France Arnal (95 ans)



DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Quête impérée

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

1, rue de l'Église – 92200 Neuilly-sur-Seine

tél. 01 46 24 54 76

courriel : saintjeanbaptiste.neuilly@wanadoo.fr

Messes dominicales : samedi 18h30, dimanche 9h30, 11h, 18h30

Messes en semaine : lundi à samedi 12h15

mardi, mercredi, vendredi 19h (*sauf vacances scolaires*)



PAROISSE BIENHEUREUSE-ISABELLE

1bis, place de Bagatelle – 92200 Neuilly-sur-Seine

tél. 01 41 92 05 90

courriel : bienheureuse.isabelle@wanadoo.fr

Messe dominicale : dimanche 11h

Messe en semaine : jeudi 19h (*sauf vacances scolaires*)



Sous le soleil de l'Italie, un nombre important de bénévoles se sont investis pour les Journées d'amitié, grands et petits, qui ont permis de vivre de belles fêtes d'amitié.

Soyez tous remerciés de votre implication dans ces journées qui permet aux paroisses de rayonner de l'amour du Christ qui règne dans nos cœurs.

En ce dimanche où l'évangile nous parlait des talents, vous avez pu mettre vos talents au service de ces Journées 2023. Continuez à les faire fructifier au service de nos paroisses.

Abbé Vincent Hautteccœur *curé*

CAMP SPECTACLE

Du dimanche 18 février au 25 février 2024

Venez préparer un spectacle sur les Actes des Apôtres, semaine encadrée par un professionnel du théâtre.

Musique, théâtre, chant, tous niveaux acceptés.

Représentation dimanche 25 février, espace St-Pierre

Dépêchez-vous, les places sont limitées à 30 jeunes !

Pré-inscription par mail : spectacle.sjb.bi@gmail.com

Âge : de 11 à 15 ans

Lieu : Domaine Sainte-Marguerite (Oise)

tarif : 460 €

L'argent ne doit en aucun cas être un obstacle, n'hésitez pas à nous contacter. Bons CAF, attestation CE et chèques-vacances acceptés.

Directrice : Camille Eschbach

Aumônier : Abbé Christophe Babeau

Développer ses talents, vivre le don de soi, prendre sa place dans l'Église, prière, grands jeux, veillées, détente, temps d'étude ...

*** REVEILLON de NOËL à SAINT-JEAN-BAPTISTE**

dimanche 24 décembre 2023

après la messe de 17h30, salle Jeanne d'Arc,



pour toutes les **personnes isolées de Neuilly**

sans distinction d'âge (pas d'enfants)

Possibilité de conduite après le réveillon. Pas d'enfants.

Inscription, à l'Accueil de toutes les paroisses de Neuilly sur place ou par téléphone

Saint-Jean-Baptiste : 1 rue de l'Église 01 46 24 54 76

Bienheureuse-Isabelle : place de Bagatelle 01 41 92 05 90

RETRAITE SPI' POUR ÉTUDIANTS ET JEUNES PROS

du vendredi 8 (18h) au dimanche 12 décembre (16h)

« Avance en profondeur »

en présence de M^{gr} Rougé au prieuré de Béthanie à Blaru, en collaboration avec le service des Vocations

Inscriptions : diocese92.fr/evenements/retraite-rjc/

Comment participer au Denier de l'Église ?

Le site Internet de notre Ensemble paroissial sjbneuilly.fr fournit toutes les informations relatives au Denier. Vous pouvez y accéder directement via le QR Code ci-contre :
Vous trouverez au verso de ce courrier le compte-rendu des comptes 2022.



Votre don ouvre droit à une réduction d'Impôt sur le Revenu (IR).

La réduction d'impôt s'élève à 75% du montant de votre don, jusqu'à 562€ donnés, et 66% au-delà.

Versement du don déductible de l'IR :

- Par **carte bancaire**, en vous rendant sur le site dédié au Denier du diocèse de Nanterre. Il est important de bien sélectionner votre paroisse dans le menu déroulant : denier.diocese92.fr
Vous avez la possibilité de donner ponctuellement ou de vous engager à un don mensuel.
- Par **chèque**, à l'ordre de « Paroisse Saint-Jean-Baptiste » ou « Paroisse Bienheureuse-Isabelle ».

Les règlements par chèque sont à adresser accompagnés du bordereau ci-dessous complété et mis sous enveloppe fermée, libellée « DENIER ».

L'enveloppe devra être déposée à l'accueil de votre paroisse ou dans le panier de quête, ou encore envoyée par courrier postal à l'adresse suivante :

Ensemble pastoral Saint-Jean-Baptiste / Bienheureuse-Isabelle
DENIER
1 rue de l'Église
92200 Neuilly-sur-Seine

N.B. Les reçus fiscaux sont édités par l'évêché de Nanterre. Toutefois, si votre reçu fiscal ne vous était pas parvenu avant le mois de février 2024, vous pouvez contacter bienheureuse.isabelle@wanadoo.fr qui aura alors la possibilité de vous transmettre un duplicata.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'économat de notre Ensemble pastoral à l'adresse : economat@paroisse-sjb-bi.fr



DENIER DE L'ÉGLISE – Année 2023

Ensemble pastoral Saint-Jean-Baptiste / Bienheureuse-Isabelle

Mme

Melle

M.

M. et Mme

Nom Prénom

Adresse postale

.....

Adresse e-mail

Verse ci-joint un chèque de €

à l'ordre de : « Paroisse Saint-Jean-Baptiste » ou « Paroisse Bienheureuse Isabelle »

Compte rendu des comptes 2022 de l'Ensemble pastoral Saint-Jean-Baptiste / Bienheureuse-Isabelle-de-France

Les recettes

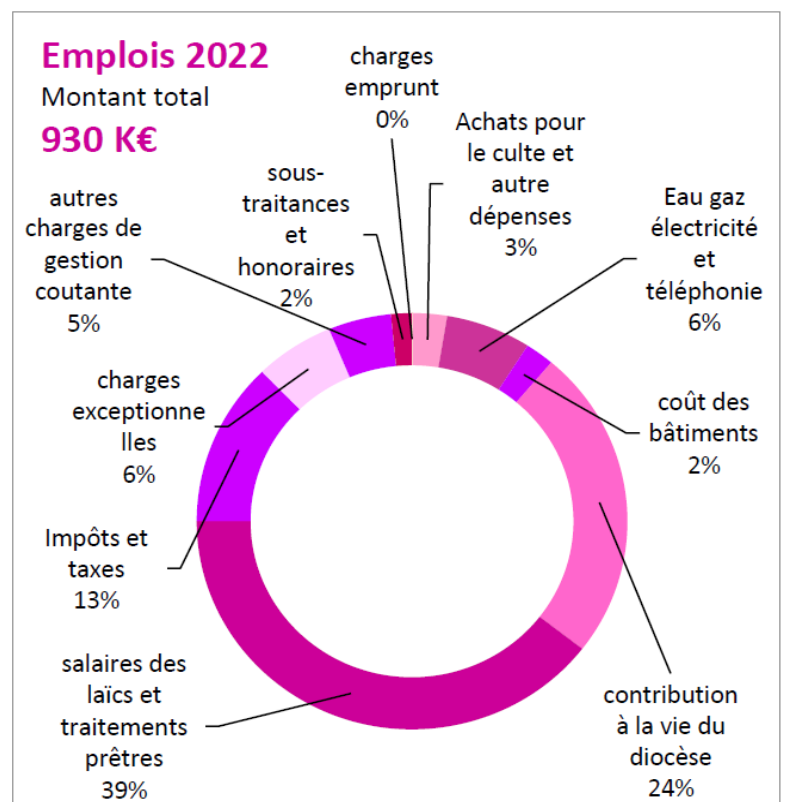
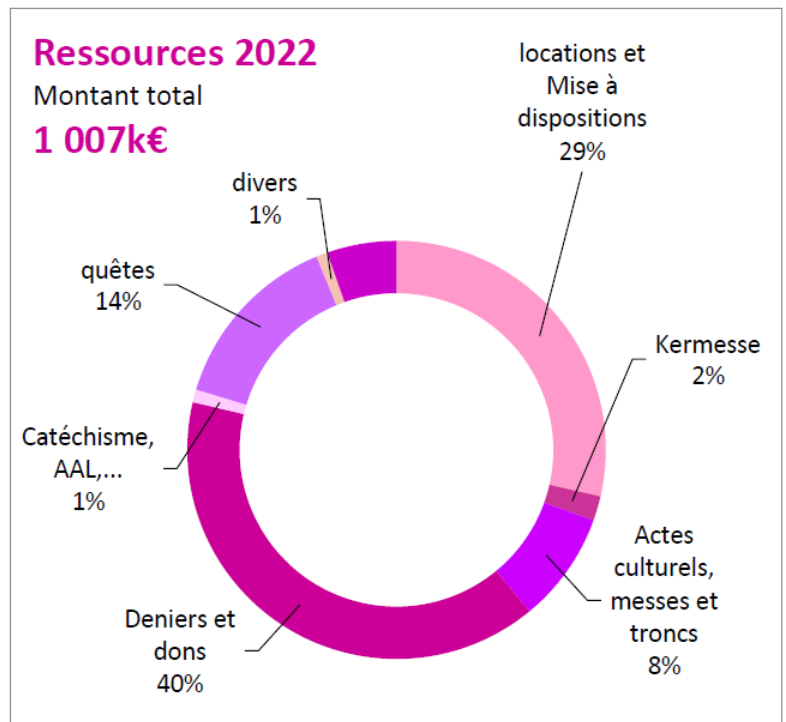
Les ressources financières de la paroisse s'élèvent à 1008 K€, et augmentent de 12 % par rapport à 2021.

- Le poste Denier et Dons s'établit à 399 K€ et représente 40 % des ressources de la paroisse.
- Les quêtes ont augmenté de 12 % sur 2021, avec une part de quête digitale encore faible, bien qu'en progression.
- Les actes culturels, messes et tronc ont baissé alors que le poste obsèques a augmenté.
- Les revenus immobiliers et les mises à disposition de locaux s'élèvent à 288 K€, soit 28 % des ressources. La hausse des mises à disposition compense un affaiblissement des revenus locatifs.

Les dépenses

Les charges les plus significatives sont la masse salariale (salaires des laïcs et traitement des prêtres) et la contribution à la vie du diocèse, soit 64 % des emplois, bien qu'en baisse sur 2021.

- Les énergies et fluides ainsi que le téléphone s'élèvent à 59 K€, un montant comparable à l'année précédente.
- Les achats pour le culte (Baptêmes, Mariages, Obsèques, Offrandes de messe, Cierges), soit 24 K€, sont en hausse légère sur 2021.



En conclusion, si la paroisse améliore ses ressources et diminue ses dépenses sur l'exercice 2022 dans un contexte sanitaire compliqué, c'est grâce à ses efforts de gestion et, surtout, à la générosité de ses paroissiens que toute l'équipe de la paroisse remercie très sincèrement.